

Renvoi à la commission des poudres et salpêtres de l'adresse des administrateurs du district de la campagne de Commune-Affranchie (Rhône) qui font part à la Convention de la l'extraction du salpêtre, lors de la séance du 3 thermidor an II (21 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi à la commission des poudres et salpêtres de l'adresse des administrateurs du district de la campagne de Commune-Affranchie (Rhône) qui font part à la Convention de la l'extraction du salpêtre, lors de la séance du 3 thermidor an II (21 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 385;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24097_t1_0385_0000_19

Fichier pdf généré le 21/07/2021

laquelle il s'est fait 2000 liv. de don patriotique.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La Montagne*, 21 prair. II] (2).

Représentans,

Gloire vous soit rendue, vous avez consacré vos vertus à l'immortalité, en déclarant[,] au nom du Peuple Français, qu'il reconnoit l'Etre suprême; quel triomphe pour la Nature, sur l'erreur, la superstition et le mensonge. L'Auteur de tout a reçu hier nos hommages; ce n'est plus des mômeries que nous avons chanté dans cette brillante fête; ce sont des himmes à la Liberté; c'est les productions de la nature qui en ont fait l'ornement; c'est par l'incendie que nous avons fait disparaître ces emblèmes qui insultoient l'Auteur de la Vertu, qui préside sans faste ses volontés, qui sont les vôtres[,] Représentans, et qui font notre bonheur. C'est un don de 2 000 liv. à l'indigence qui l'a terminée. Continuez vos glorieux travaux, la Justice et la Vertu sont votre ordre du jour; c'est là le tombeau des traîtres, et la mort des conspirateurs et des intrigans.

Périssent les tirans, les monstres qui sous le nom de la Religion, avoient fait de l'Etre suprême, un être féroce, et répétons sans cesse en proclamant leur chute : Vive la République, vive la Montagne !

GUIRAUD.

17

L'agent national de la commune de Pressigny, département de la Haute-Marne, informe la Convention nationale qu'il a fait passer à l'administration du district de Bourbonne-les-Eaux le linge, les ornemens et 8 livres 1/2 2 onces d'argenterie, provenant de la ci-devant église de Pressigny; que ses concitoyens sont tous dévoués à la révolution; qu'ils se sont dépouillés de leurs affenages en faveur des braves volontaires de leur commune qui n'avoient aucune ressource; qu'il a fait une collecte qui a produit 100 chemises neuves, et une somme d'argent qui a été employée en souliers, et que le tout a été envoyé aux défenseurs de la patrie;

Mention honorable, renvoi au comité des marchés (3).

18

La municipalité de la commune de La Vérité, ci-devant Le Bois, Isle Républicaine, département de la Charente-Inférieure, félicite la Convention nationale sur le décret qui proclame l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'ame, lui donne les détails de la fête qui a été célébrée dans cette commune le 20 prairial en l'honneur de cet Etre sublime, et

(1) P.V., XLII, 85.

(2) C 311, pl. 1232, p. 13.

(3) P.V., XLII, 85.

l'invite à rester à son poste pour l'affermissement du gouvernement démocratique. Elle lui donne connoissance des dons que les citoyens de cette commune ont faits et déposés au district à différentes époques pour les braves défenseurs. Ces dons consistent en 34 paires de bas, 10 paires de souliers, 36 sacs, 20 chemises, et 674 liv. en assignats.

Elle annonce que l'atelier de salpêtre de cette commune est en activité, et termine par dire qu'une collecte qu'elle vient d'ouvrir va bientôt fournir une somme pour aider à la construction d'un vaisseau de ligne dans ce département.

Mention honorable, envoi au comité des marchés (1).

19

Le président du district de Meaux (2) écrit que l'administration vient de faire à la trésorerie un neuvième envoi d'argenterie des églises, composés de 826 marcs une once et 701 marcs d'étoffes d'or et d'argent; il dit que depuis que la victoire est en permanence, les fêtes sont à l'ordre du jour; il dit aussi que la loi des secours pour les indigens est en pleine activité.

Mention honorable, renvoi à la commission des revenus nationaux (3).

20

Les administrateurs du district de Marennes, département de la Charente-Inférieure, rendent un compte satisfaisant de l'esprit public de leur arrondissement; ils annoncent que tous les bras s'occupent à lessiver un sol ingrat et à en extraire le peu de salpêtre qu'il renferme, et que 400 baïonnettes se fabriquent par décade.

Mention honorable (4).

21

Les administrateurs du district de la campagne de Commune Affranchie, département du Rhône, font part à la Convention nationale que l'extraction du salpêtre est dans la plus grande activité dans ce district, et qu'ils viennent de faire parvenir à la raffinerie de l'Unité à Paris 15 barils de ce minéral, pesant ensemble 67 quintaux 86 livres.

Mention honorable, renvoyé à la commission des poudres et salpêtres (5).

(1) P.V., XLII, 85.

(2) Seine-et-Marne.

(3) P.V., XLII, 86.

(4) P.V., XLII, 86. Bⁱⁿ, 6 therm. (1^{er} suppl⁴); *Audit. nat.*, n^o 671.

(5) P.V., XLII, 86. J. Fr., n^o 665.